



CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil municipal qui se tiendra :

Samedi 21 mars 2026 à 10h

Salle du conseil municipal

Installation du nouveau conseil municipal (élection du maire et des adjoints)

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 24 février 2026

Sous la présidence du doyen d'âge

2. Election du maire

Sous la présidence du maire nouvellement élu

3. Détermination du nombre d'adjoints
4. Election des adjoints
5. Lecture de la charte de l' élu local
6. Délégations consenties au maire par le conseil municipal
7. Fixation des indemnités de fonction des élus
8. Formation et constitution des commissions municipales
9. Validation du règlement intérieur du conseil municipal
10. Désignation des délégués au Syndicat des eaux du Tortelet
11. Désignation des délégués titulaires et suppléants au Syndicat Intercommunal Optionnel Pour l'Agglomération Lédonienne (S.I.C.O.P.A.L.)
12. Désignation du délégué titulaire et du suppléant au SIDEC
13. Désignation des délégués à l'association des communes forestières du Jura
14. Informations diverses
15. Questions diverses

Le maire, J. TOURNIER

